

Comité national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement

Lancement imminent des projets «Hôpital-jardin» et «Ecole-jardin»

• Répartition des crédits inscrits au titre du budget de 2008

Le comité national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement a tenu hier sa réunion périodique consacrée, notamment, à la répartition des crédits inscrits au titre du budget de 2008.

Ce budget s'élève à 8 millions de dinars outre les 5 millions de dinars consacrés à la participation au programme national de lutte contre les déchets en plastique.

Le comité a adopté des mesures relatives notamment au lancement en collaboration avec le ministère de la Santé publique du nouveau projet «hôpital-jardin» qui concernera durant la première étape les institutions hospitalo-universitaires du Grand-Tunis. Il s'agit également du lancement du projet «villes et villages fleuris» qui porte en 2008 sur 30 villes et villages ayant des spécificité historiques ou agricoles outre le démarrage du projet «Ecole-jardin» dans 30 écoles parmi une centaine proposées dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Education et de la Formation.

Le comité a, en outre, évoqué les acquis réalisés pendant 4 ans depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement. A cet égard, 220 municipalités et 150 zones rurales ont bénéficié de ce programme qui constitue une contribution à la réalisation du 15^e point du programme présidentiel «Pour la Tunisie de demain».

Il a également pris connaissance de l'avancement du projet de «ville-jardin» qui a concerné jusqu'à présent 20 villes parmi 30 villes programmées dans le cadre de la première partie de ce projet couvrant la période 2006/2009.

Présidant la réunion, M. Mehdi Mlika, président du comité, a affirmé que le projet a pour objectif d'améliorer la situation des villes candidates en matière de propreté et d'esthétique de l'environnement grâce aux conditions imposées par le comité pour l'obtention du label de «ville-jardin». Il a appelé à encourager davantage les municipalités engagées dans ce programme et à réduire les délais d'obtention de ce label.

220 municipalités et 150 zones rurales ont bénéficié du programme national

Le comité national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement a tenu hier sa réunion périodique consacrée notamment à la répartition des crédits inscrits au titre du budget de 2008.

Ce budget s'élève à 8 millions de dinars outre les 5 millions de dinars consacrés à la participation au programme national de lutte contre les déchets en plastique.

Le comité a adopté des mesures relatives notamment au lancement en collaboration avec le ministère de la santé publique du nouveau projet «hôpital-jardin» qui concernera durant la première étape les institutions hospitalo-universitaires du grand Tunis. Il s'agit également du lancement du projet «Villes et villages fleuris» qui porte en 2008 sur 30 villes et villages ayant des spécificité historiques ou agricoles outre le démarrage du projet «Ecole-jardin» dans 30 écoles parmi une centaine proposées dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'éducation et de la formation.

Le comité a, en outre, évoqué les acquis réalisés pendant 4 ans depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement. A cet égard, 220 municipalités et 150 zones rurales ont bénéficié de ce programme qui constitue une contribution à la réalisation du 15^{ème} point du programme présidentiel «Pour la Tunisie de demain».

Il a également pris connaissance de l'avancement du projet de la «ville-jardin» qui a concerné jusqu'à présent 20 villes parmi 30 villes programmées dans le cadre de la première partie de ce projet couvrant la période 2006/2009.

Présidant la réunion, M. Mehdi Mlika, président du comité, a affirmé que le projet a pour objectif d'améliorer la situation des villes candidates en matière de propreté et d'esthétique de l'environnement grâce aux conditions imposées par le comité pour l'obtention du label de la ville-jardin. Il a appelé à encourager davantage les municipalités engagées dans ce programme et à réduire les délais d'obtention de ce label. (TAP)

Espaces verts en point de mire

Réaliser, d'ici à 2009, une moyenne de 15 mètres carrés d'espaces verts par habitant, est l'un des objectifs promoteurs que le Programme présidentiel s'est fixé dans la perspective de favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants et des familles, mais aussi d'enraciner chez eux une nouvelle culture de loisir et de distraction.

C'est dans cette optique que s'inscrit la politique nationale de protection de l'environnement et d'esthétique urbaine, compte tenu du fait que la création des projets de verdure partout dans le pays, la plantation des arbustes d'ornement et l'embellissement des boulevards peuvent assurer aux citoyens un cadre de vie meilleur dans des villes propres qualifiées de jardins. C'est là un pari majeur qui répond aux exigences de l'action communale et auquel toutes les municipalités et les parties prenantes devraient tout faire pour le réaliser.

Soucieux de veiller à ce que les régions soient des milieux où il fait bon vivre, le gouvernorat de Tunis n'a pas manqué d'inciter à la multiplication des parcs et espaces verts,

en tant que coins de récréation et d'évasion. Il s'est engagé à mettre en œuvre autant de projets environnementaux et d'en réaménager plusieurs autres. Et M. Mondher Friji, gouverneur de la région, a tenu, lors d'une séance de travail tenue mercredi dernier, à souligner l'importance qu'il y a à doter les quartiers de telles réalisations d'infrastructure et faire bénéficier les habitants, enfants et familles à part entière, des moments de loisir et de plaisir, étant donné que ces parcs constituent bel et bien un véritable poumon d'oxygène et de dépollution.

Ainsi, le gouvernorat de Tunis compte six parcs urbains bien aménagés, opérationnels depuis quelques années. Il s'agit, somme toute, de celui de Sidi Bou Saïd, El Abidine et Salammbô à Carthage, d'El Mourouj, du Kram et Essâda à La Marsa. D'importantes superficies de verdure totalisent ensemble plus de 150 hectares, comportant une série d'espaces culturels, sportifs, d'animation et de loisir, sans pour autant oublier d'autres coins de repos et de récréation (buvette, écomusée, parcours de santé...).

Par ailleurs, la région envisage d'ouvrir deux autres parcs dont les travaux d'aménagement sont en cours d'avancement. L'un se trouve à La Marsa sur une superficie globale d'environ 125 ha, avec un coût de 200 mille dinars. L'autre, se situant à El Omrane Supérieur, a nécessité des investissements avoisinant les 96 mille dinars provenant surtout de la Présidence de la République, la municipalité de Tunis, le ministère de l'Environnement et du Développement durable, et la contribution d'autres acteurs privés.

D'un autre côté, l'embellissement des boulevards de l'Environnement a fait l'objet du programme d'activités du gouvernorat de Tunis. Au cours de cette année, les interventions toucheront, en premier lieu, les communes de La Marsa, La Goulette et Le Bardo pour couvrir, par la suite, les autres municipalités avant la fin de 2009.

Le réaménagement du parc du Belvédère est, aussi, un projet de la plus haute importance. Sa réalisation, sur instructions présidentielles, a été confiée au ministère de l'Environnement avec une en-

veloppe de l'ordre de deux millions de dinars. Ce projet, aux quatre volets principaux, vise essentiellement la propreté et l'esthétique du parc, l'entretien de la piscine et la maintenance aussi bien du parcours de santé, des circuits de promenade que des aires de jeux. De tels travaux ne manqueront, certainement, pas de redonner au parc son éclat et sa vivacité.

Cette série de projets prévus, signe de grande métamorphose à plus d'un titre, pourrait, ainsi, faire de la région de Tunis, La Goulette, Carthage et Sidi Bou Saïd un véritable symbole de ville-jardin dotée de tous les indicateurs du développement durable. Dans un deuxième temps, d'autres municipalités du gouvernorat seront dotées, à leur tour, de pareils espaces.

A signaler, enfin, que malgré les efforts considérables déployés pour assurer l'entretien des espaces verts à travers les différentes régions, beaucoup d'autres sont voués à l'abandon tout en se transformant en un nid de gaspilleurs et en décharges non contrôlées.

Kamel FERCHICHI

Environnement

Coup d'envoi du projet « Ben Arous : ville-jardin »

M. Mohamed Mehdi Mlika, ministre conseiller auprès du Premier ministre et président du Comité national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement, a donné, jeudi, le coup d'envoi au projet « Ben Arous : ville-jardin ».

Par le biais de ce projet, la ville de Ben Arous ambitionne d'obtenir le label « ville-jardin » qui reflète le degré de réconciliation entre le processus de développement de la ville et la préservation de l'environnement.

Ce label permettra à la ville d'adhérer à plusieurs réseaux internationaux, notamment ceux des villes de l'Unesco, des villes méditerranéennes, des villes pérennes et des villes arabes.

Le concept de ville-jardin, en tant que label de qualité, permettra en outre de consolider le tourisme.

A signaler que le Comité national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement a donné son accord pour l'octroi d'une première tranche de 250.000 dinars à la municipalité de Ben Arous afin de l'aider à exécuter son projet.

M. Mlika a présidé, à cette occasion, une session extraordinaire du conseil municipal de Ben Arous, consacrée à l'éva-

luation des capacités de cette ville à répondre aux conditions posées pour l'obtention du label ville-jardin.

Au cours de cette session, les participants ont souligné la nécessité de fixer un programme complémentaire des interventions dans la ville de Ben Arous relatif à l'embellissement des 8 entrées de la ville et au parachèvement du parc urbain et de l'avenue de l'Environnement.

Ils ont souligné, dans ce contexte, la nécessité de déployer davantage d'efforts pour remplir toutes les conditions nécessaires à l'obtention du label ville-jardin.

M. Mlika avait pris connaissance au district municipal « Sidi Mosbah » de l'avancement de la campagne exceptionnelle de propreté qui a démarré dans le cadre du programme national d'embellissement des entrées des quartiers populaires.

Le président du Comité national de la propreté du milieu et de l'esthétique de l'environnement, a présidé à l'école primaire rue Charles-Nicolle l'opération de sensibilisation à l'utilisation saine des pulvérisateurs et la collecte des piles usées. Plusieurs écoles primaires de la région ont reçu des conteneurs pour la collecte de ces piles.